

Les évêques français pendant la seconde guerre mondiale

Yves-Marie HILAIRE

Les évêques français sous l'occupation ont-ils été «lamentables», comme l'a affirmé en 1992 un religieux ancien déporté, ou ont-ils défendu courageusement la personne humaine, comme l'ont prétendu d'autres ecclésiastiques? Dans le premier cas, jusqu'où la soumission au régime de Vichy a-t-elle entraîné les prélats français? Dans la seconde hypothèse, comment leur résistance aux exigences du vainqueur nazi s'est-elle manifestée et quelle a été son efficacité? Pour tenter de trancher ce débat ouvert dès la Libération entre les résistants et le haut clergé, il importe de suivre le déroulement du long conflit mondial et d'observer les réactions successives des évêques français.

Une première période correspond à la progression des victoires allemandes, du 1er septembre 1939, date de l'invasion de la Pologne, à l'été 1942, moment où les troupes du Reich plantent le drapeau à croix gammée sur le mont Elbrouz, point culminant du Caucase: elle inclut la drôle de guerre, la défaite française de mai-juin 1940 et les deux premières années du gouvernement de Vichy, soutenu au début par la très grande majorité des Français. Pendant ces trois ans, nos évêques semblent non seulement en phase avec l'opinion française, mais ils contribuent à la guider.

Le milieu de l'année 1942 marque le tournant de la guerre: Midway, El Alamein, Stalingrad, trois victoires décisives des Alliés. En novembre, le gouvernement de Vichy perd tous ses atouts: son armée, sa flotte, sa «zone libre», son Empire, et en Afrique du Nord des troupes françaises de plus en plus nombreuses participent à la guerre contre l'Allemagne.

D'autre part, l'Europe allemande se révèle être celle de la persécution des juifs, des slaves, des opposants. Les évêques de France qui ont célébré, lors du pèlerinage de la jeunesse au Puy le 15 août 1942, l'harmonie retrouvée des pouvoirs et de la religion s'adapteront-ils à la situation nouvelle, comme parviendront à la faire les évêques italiens dans les deux dernières années du conflit, tragique pour leur pays (1943-1945)?

Drôle de guerre ou croisade de la liberté?

Un épiscopat français profondément renouvelé par le pape Pie XI et Mgr Maglione, nonce à Paris de 1926 à 1936, doit faire face à la Seconde guerre mondiale: à la fin de 1937, sur une vingtaine de cardinaux et archevêques, 14 ont été nommés ou promus depuis 1928. Ces évêques succèdent souvent à des prélats qui s'étaient montrés peu ardents à défendre le pape lors du conflit avec l'Action Française, font preuve de méfiance à l'égard de la politique et encouragent le développement de l'Action catholique. Respectueux des pouvoirs établis, ils ont connu dans leur jeunesse les persécutions de la III^e République anticléricale et, le plus souvent, ils ont pris part à la Grande Guerre: 51 évêques sont d'anciens combattants de 1914-1918. Patriotes, ils conservent une grande estime pour le vainqueur de Verdun, le maréchal Pétain.

Au début du conflit, ils prennent position pour garantir auprès des Français mobilisés «l'entière légitimité morale» de la guerre. L'agression allemande contre la Pologne, nation catholique et courageuse alliée de la France, nous a obligés à entrer en guerre pour rester fidèles à nos engagements. Tandis que dans leurs mandements beaucoup de prélats évoquent le conflit franco-allemand précédent, les plus lucides savent qu'Hitler est pire que Guillaume II et que le nazisme est plus pervers que le vieux pangermanisme. Le 23 septembre 1939, l'archevêque de Paris, le cardinal Verdier, stigmatise ces deux idéologies monstrueuses que le pape Pie XI a solennellement condamnées: le racisme et le bolchevisme, unies par le pacte germano-soviétique du 23 août. Et il ajoute: face à «ces ennemis de la civilisation chrétienne», à «ces apôtres du paganisme renaissant», nos soldats «commencent la croisade de la liberté, de la fraternité chrétienne».

Croisade, le grand mot est repris par plusieurs prélats qui opposent la croix du Christ à la croix gammée et qui dénoncent avec précision une

doctrine raciste mensongère. Ainsi l'évêque de Valence, Mgr Pic, consacre sa lettre pastorale du 2 février 1940 à «la plus grande croisade de l'Histoire»; il décrit de façon saisissante l'extermination des élites en Pologne par les nazis et l'asservissement du reste de la population polonaise; il révèle les crimes racistes commis par le nouvel Antéchrist au nom d'une doctrine de sang et de mort. Du côté protestant, en décembre 1939, le grand théologien suisse Karl Barth a appelé les chrétiens à la mobilisation contre le paganisme hitlérien après avoir insisté sur la nature nouvelle du conflit par rapport à celui de 1914.

Des évêques «defenseurs de la cité» pendant le désastre de mai-juin 1940

Mai-juin 1940: en six semaines, l'armée française est complètement battue, le pays envahi, et l'armistice nous laisse à la merci des vainqueurs. Dans la débâcle, les pouvoirs publics sont partiellement désorganisés par les ravages de la guerre et par l'exode. Tandis que les paroisses, les oeuvres et les mouvements chrétiens sont sollicités pour aider les innombrables réfugiés, plusieurs évêques acquièrent une grande autorité morale en assumant les fonctions de «defensores civitatis», défenseurs de la cité. À Lille, le cardinal Liénart exige que ses curés restent sur place et visite ses concitoyens pour apaiser leurs inquiétudes, parcourant notamment le quartier populaire de Wazemmes; le gouvernement de la République lui décerne la Légion d'Honneur. À Lyon, le cardinal Gerlier est pris en otage par les Allemands pendant quelques jours. Lors de l'armistice, à Nice, la cathédrale et ses alentours accueillent une foule immense qui entend Mgr Rémond protester solennellement contre l'annexion souhaitée par l'Italie. À l'autre extrémité de la France, Mgr Duparc, évêque de Quimper s'oppose énergiquement aux autonomistes bretons alliés des Allemands.

Plusieurs évêques tiennent un langage patriotique pendant ces mois tragiques. Celui de Montpellier évoque, le 22 juin, «le succès momentané de la force brutale et du matérialisme antichrétien». Celui d'Annecy, impressionné par les chars allemands, dénonce «la victoire mécanique de la ferraille organisée au service de la cupidité barbare». Les Allemands s'inquiètent du patriotisme manifesté par les évêques et perquisitionnent dans plusieurs évêchés, à Paris et à Lille en particulier, à la recherche de documents qui pourraient compromettre les prélats.

La «rage de pénitence»

Au milieu du «plus grand désastre de notre histoire», qui voit l'effondrement de l'armée et du régime, au moment où l'avenir de la nation est menacé, les populations désorientées se tournent vers les évêques dont l'autorité morale reste grande. Cependant, les diverses lignes de démarcation tronçonnent le territoire national, et les communications sont très difficiles d'une zone à l'autre. Plus que jamais, chaque évêque est maître dans son diocèse; l'Assemblée des cardinaux et archevêques est coupée en deux: d'août 1940 à février 1943, il a deux assemblées, l'une en zone Nord, l'autre en zone Sud. Au-delà de la Somme, dans la zone «interdite», le cardinal Liénart reste assez isolé pendant près de deux ans. À Paris, dans la zone occupée, le cardinal Suhard, qui a succédé au cardinal Verdier décédé en avril, doit intervenir auprès des autorités occupantes pour protéger les organisations catholiques et tenter de sauver des vies humaines menacées. À Lyon, dans la zone «libre», le cardinal Gerlier, ancien avocat et ancien président de l'Association catholique de la jeunesse française, et le principal interlocuteur du gouvernement du Maréchal Pétain.

Les Français angoissés attendent une explication d'un désastre difficile à accepter. Pour les évêques, la défaite est un signe des temps que Dieu nous envoie comme châtiment de nos fautes et pour notre conversion. La France laïcisée, déchristianisée, démoralisée, a été infidèle à sa mission chrétienne et doit la redécouvrir. Deux archevêques, dont l'autorité morale est grande et qui seront mieux inspirés plus tard, expriment alors ce culpabilisme à propos des fautes du passé. Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, écrit alors: «Pour avoir chassé Dieu de l'école, des prétoires, de la nation, pour avoir supporté une littérature malsaine, la traite des blanches, pour la promiscuité dégradante des ateliers, des bureaux, des usines, Seigneur, nous vous demandons pardon.

Quel usage avons-nous fait de la victoire de 1918?

Quel usage aurions-nous fait d'une victoire facile en 1940?»

Et le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, «Primat des Gaules», lui fait écho:

«Victorieux, nous serions probablement restés emprisonnés dans nos erreurs.

À force d'être laïcisée, la France risquait de mourir».

Pendant l'été 1940, de nombreux prédicateurs insistent sur la punition de Dieu, le caractère nécessaire de la leçon reçue. Cette «rage de pénitence» (Jacques Duquesne) risque de provoquer des réactions anticléricales. Elle suscite les inquiétudes du nonce à Vichy, Mgr Valerio Valeri, qui recommande à la *Croix* de ne pas parler de «vengeance divine», et incite finalement les cardinaux et archevêques de la zone sud, réunis le 31 août 1940, à prononcer une mise en garde contre cet excès de culpabilisme.

Vers une Révolution chrétienne et nationale?

Les autorités religieuses adhèrent au nouveau régime à mesure que celui-ci se définit: reconnaissance du pouvoir établi en juin-juillet 1940, adhésion à la Révolution nationale d'août à octobre, culte du maréchal avec ses voyages en province au mois de novembre.

Dès le 28 juin, le cardinal Gerlier accepte l'armistice: «les décisions couvertes de l'autorité de Pétain, de Weygand sont d'évidence les seules possibles». En juillet, il se déplace à Paris pour se concerter avec le cardinal Suhard, puis à Vichy où il est reçu par le maréchal Pétain; il déclare que l'Église va prendre sa part dans l'oeuvre de salut du pays; il rappelle le programme social de l'Action catholique: défense de la famille, amélioration du sort des travailleurs; il demande que l'on résolve la question scolaire. De son côté, le pasteur Boegner, président de l'Église réformée, se rend à Vichy: il se montre préoccupé de la menace d'un nouveau cléricisme et du statut des non aryens.

Les catholiques rêvent alors à une reconstruction de la France fondée sur les valeurs chrétiennes. Ils partagent largement les idées lancées par un mouvement spirituel et un catholicisme social en plein essor au cours des années trente. Lors des fêtes du 15 août, les prélats parlent d'une rechristianisation en profondeur et d'une priorité absolue donnée à l'Action catholique. Un dominicain célèbre, le père Sertillanges, réclame une «révolution chrétienne et nationale». La presse catholique se réfère volontiers à «l'Estado Novo» de Salazar au Portugal. Finalement, on n'insiste pas sur l'adjectif chrétien, entaché de cléricisme, et on se rallie avec enthousiasme à la Révolution nationale à mesure qu'elle se définit. À propos de la devise «Travail, Famille, Patrie», issue d'ailleurs du Parti social français du Colonel de la Rocque et de la loi d'habilitation du nouveau régime du 10 juillet 1940, le cardinal Gerlier fait observer: «Ces trois mots sont nôtres». On glisse vers

la «confusion des langages» (Claude Langlois); Pétain s'exprime en langage religieux: «l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice». Les évêques tiennent des propos flatteurs pour le nouveau régime et son chef.

«Pétain c'est la France, et la France aujourd'hui c'est Pétain»

Les premiers voyages de Pétain en province dans la zone sud, à Toulouse et à Lyon, en novembre, à Marseille en décembre, voient naître le culte du Maréchal que les services de la propagande de Vichy vont entretenir. C'est le moment où Henri Amouroux croit pouvoir dénombrer «40 millions de pétainistes». Le Maréchal, pour lequel les évêques expriment leur vénération, apparaît comme l'homme providentiel appelé par Dieu pour assurer le salut de la France. La nation française «fille aînée de l'Eglise» est, selon eux, mystérieusement protégée par Dieu puisque celui-ci peut susciter pour la guider, dans les moments dramatiques de son histoire, une jeune fille du peuple, Jeanne d'Arc, ou un vieillard illustre, le maréchal Pétain. Aussi, le 18 novembre, le cardinal Gerlier, recevant le maréchal à la cathédrale Saint-Jean de Lyon, ose identifier le vainqueur de Verdun «soldat d'épopée» avec la nation française: «Pétain c'est la France, et la France aujourd'hui c'est Pétain», formule que la propagande met aussitôt en chanson en supprimant l'adverbe «aujourd'hui» parce qu'il en atténue la portée dans le temps.

«Le loyalisme sincère et complet envers le pouvoir établi»

De 1940 à 1942, de très nombreux textes épiscopaux incitent les fidèles à faire confiance au Maréchal Pétain, à participer à la Révolution nationale et, jusqu'à l'été 1941, le clergé prête un concours actif aux manifestations de la Légion française des combattants en zone sud où la légitimité du pouvoir de Pétain semble évidente. Cependant, celle-ci est contestée par la propagande gaulliste en zone occupée et là les archevêques de Cambrai, Reims, Rennes, Bordeaux et une dizaine d'évêques croient nécessaire de s'en porter garants. Les Assemblées des cardinaux et archevêques des deux zones élaborent, entre le 15 janvier et le 5 septembre 1941, des textes de référence qui contiennent une formule essentielle définitivement fixée le 24 juillet: «Nous voulons que, sans inféodation, soit pratiqué un loyalisme sin-

cère et complet envers le pouvoir établi». L'expression «pouvoir établi» évite toute querelle sur la légitimité, les mots «sans inféodation» permettent de critiquer certains actes du gouvernement, mais les termes «loyalisme sincère et complet» paraissent excessifs à plusieurs théologiens et juristes. Ils encouragent notamment certains évêques à fustiger les dissidents en des termes parfois violents.

Aussi, voit-on six professeurs de droit des Facultés catholiques de Lille faire observer en 1942 au cardinal Liénart que l'occupation des deux-tiers du territoire et la politique de collaboration avec l'ennemi du «pouvoir de Vichy» limitent l'autorité de Pétain et réduisent le pouvoir d'obéissance du citoyen «à la sphère de l'administration courante, à l'exclusion des affaires de l'État». Dans le même sens, le Père jésuite Fessard, qui se réfère à la théologie politique de Thomas d'Aquin et de Léon XIII, refuse d'attribuer sans réserve une autorité légitime au «*Prince esclave*» et autorise «en toute sûreté de conscience» à passer «de la résignation à la résistance passive et active, soit à l'intérieur du pays, soit à la dissidence en dehors». Or, le cardinal Liénart et la majorité de l'ensemble des cardinaux et archevêques rejettent catégoriquement l'argumentation de ceux qu'ils appelleront, en octobre 1943, les «théologiens sans mandat» dont «d'ordinaire les conclusions sont opposées à l'autorité et à la légitimité du régime».

«Un loyalisme sans inféodation»

Les évêques français accueillent avec beaucoup de satisfaction un certain nombre de mesures du régime de Vichy: l'abandon de l'idéologie laïciste de la III^e République, illustré par la modification du statut des écoles normales d'instituteurs, l'abrogation des lois contre les congrégations et l'attribution de subventions à l'enseignement privé catholique. Cependant, pour éviter la confusion entre l'action sacerdotale et l'activité civique, l'Assemblée des cardinaux et archevêques de la zone sud demande aux prêtres, en septembre 1941, de ne pas accepter de responsabilités dans la Légion française des combattants qui tient lieu de parti politique unique. En effet une dérive fasciste menace constamment la régime autoritaire de Vichy, et l'Église de France tente de la contrarier, comme le fait à la même époque l'Église d'Espagne sous la dictature du générale Franco. Ainsi, le 24 juillet 1941, l'Assemblée des cardinaux et archevêques de la zone occupée s'oppose à la création d'une organisation unique de la jeunesse aux ordres du ré-

gime en déclarant: «Jeunesse unie au service du régime? Oui, Jeunesse unique? Non». En revanche, les évêques se divisent sur l'opportunité d'accepter ou de rejeter la Charte du Travail qui instaure une organisation syndicale unique: Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, approuve la Charte, tandis que le cardinal Liénart, évêque de Lille, et Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, soutiennent l'opposition à cette charte des dirigeants de la Confédération française des travailleurs chrétiens, Gaston Tessier, et Jules Catoire, engagés tous deux, dès cette époque, dans la Résistance.

Le danger de l'idéologie nazie sous-estimé en 1940-42

Certes, les évêques français évitent de trop s'inféoder au régime de Vichy et refusent de s'engager en faveur de l'Allemagne, à quelques exceptions près comme le cardinal Baudrillart, Mgr Dutoit, évêque d'Arras, et Mgr Marmottin, archevêque de Reims, mais ces prélats ont peu d'influence. Cependant, la menace de contamination de l'idéologie nazie est relativement peu dénoncée: le cardinal Gerlier, le pétainiste primat des Gaules, remet à Pétain une note critique contre la législation antisémite et proteste publiquement contre les écrits néo-païens de Montherlant; aussi, l'ambassadeur allemand Abetz le qualifie-t-il, non sans exagération, de «Primat de Gaulle». Mgr. Saliège, archevêque de Toulouse, reste vigilant en face du nazisme et laisse percer ses inquiétudes dans sa *Semaine religieuse*; en privé, lors d'une conversation avec le Père Merklen, rédacteur en chef de la Croix, le 12 août 1941, il se montre sévère pour ses confrères: «on fait le silence sur les persécutions anti-catholiques en Autriche, en Pologne, en Slovénie, en Alsace-Lorraine, au Luxembourg, et l'on n'adresse même pas de vœux aux évêques allemands qui protestent contre cette persécution; on fait le silence sur le mouvement anti-juif qui va bien au-delà de la condamnation d'une doctrine ou de la préservation des intérêts français nationaux et traditionnels».

En effet, l'épiscopat ne réagit pas devant le premier statut des juifs du 3 octobre 1940 et proteste si discrètement contre le second, en date du 2 juin 1941, que l'opinion ne s'en aperçoit pas. Le nonce Valerio Valeri, après avoir consulté Rome, déplore une «loi malencontreuse», mais ne peut publier cette critique. Cependant, le cardinal Gerlier patronne avec le pasteur Boegner «l'Amitié chrétienne», que le père Chaillet crée pour secourir les juifs, et écrit au grand rabbin de France le 21 janvier 1942: «Si l'enfant

Jésus revenait vivre en France, c'est au camp de Drancy qu'il voudrait demeurer avec ses frères malheureux».

La persécution contre les juifs et les protestations des évêques

Après avoir pris discrètement la décision d'exterminer les juifs en Europe, les Allemands cherchent à s'emparer d'eux pour les déporter vers la Pologne où ils ont installé les chambres à gaz. Ils exigent en zone occupée le port de l'étoile jaune, obligatoire à partir du 29 mai 1942. Les 16 et 17 juillet 1942, ils font arrêter par les policiers français à Paris sur ordre de Laval, chef du gouvernement français, et de Bousquet, secrétaire général à la Police, 12.000 juifs étrangers, qui seront entassés au vélodrome d'Hiver avant d'être déportés. En zone sud où Laval a accepté de livrer les juifs étrangers, des rafles ont lieu dans les camps de réfugiés en août: on sépare les hommes et les femmes, on les embarque dans des wagons de marchandises, et on livre également les enfants sur ordre de Laval. Le père Chaillet, le rabbin Kaplan, qui a entendu parler d'extermination, et le pasteur Boegner alertent le cardinal Gerlier qui comprend qu'il faut aller au-delà des protestations non publiées comme celle, récente, des cardinaux et archevêques de la zone nord. De son côté, Mgr Saliège, horrifié par les récits de Mademoiselle Dauty qu'il a chargée de visiter les camps de réfugiés de son diocèse, rédige une lettre de protestation qui est lue en chaire par presque tous ses curés le 23 août 1942. Il se réfère aux traditions françaises et à la piété populaire sans se préoccuper de considérations politiques passagères. Il proteste au nom des droits de la personne humaine qui ont été bafoués: «Les juifs sont des hommes, les juives sont des femmes... Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes... Ils sont nos frères comme tant d'autres». L'archevêque ne défend pas seulement les chrétiens ou la cité menacée, il défend les droits de l'homme. Devant l'ampleur du massacre qu'il ne pouvait imaginer, ses propos prennent une dimension inattendue: c'est le cri de la conscience chrétienne face au génocide.

Proche de Mgr Saliège, Mgr Théas, évêque de Montauban, fait proclamer dans toutes les chaires de son diocèse, le 30 août, que «tous les hommes aryens ou non aryens sont frères parce que créés par Dieu». Les protestations de l'archevêque de Lyon, Gerlier, de l'évêque de Marseille, Delay, le 6 septembre, et de l'archevêque d'Albi le 20, sont plus politiques car elles font appel au Maréchal Pétain. Le 20 septembre, l'évêque de Ba-

yonne, Van Steenberghe, rappelle à son tour que «la personne humaine est inviolable et sacrée» quelle que soit sa race ou sa religion. Six évêques de la zone sud, témoins de la persécution dans les camps de réfugiés de leurs diocèses, ont donc protesté. Dès le 2 septembre, les Allemands comprennent que l'opposition du cardinal Gerlier à leur plan risque de le mettre en échec et le font attaquer par la presse de la collaboration. Le journal *Au Pilon*, le 18 octobre, le traite de «talmudiste délirant, traître à sa foi, à son pays et à sa race».

Le retentissement des textes des évêques est considérable: transmis par les organisations chrétiennes, ils sont diffusés par la presse résistante et les radios alliées ou neutres. L'opinion, longtemps xénophobe et réservée, bascule sur la question juive, comme en témoignent les rapports des préfets, et tous ceux qui veulent protéger les persécutés, C.I.M.A.D.E. (comité intermouvement auprès des évacués, protestant), Amitié chrétienne, ou groupes diffusant *Témoignage chrétien*, trouvent des concours pour aider ou cacher des juifs.

Devant l'émotion de l'opinion, Laval arrête pendant un temps les déportations. Elles reprennent après l'occupation de la zone sud par les Allemands, mais elles sont le fait des nazis dorénavant. En août 1943, Mgr Chappoulie, représentant des cardinaux et archevêques à Vichy, parvient à obtenir du Maréchal Pétain que son gouvernement renonce à un projet de dénaturalisation des juifs devenus français depuis la loi de 1927, projet qui les aurait livrés aux Allemands. Certes, le bilan reste lourd: 75.000 juifs de France ont péri dans les camps d'extermination, mais plus de 200.000 ont été protégés et sauvés. Parmi les «justes» qui ont contribué à ce «sauvetage», il y a quelques évêques et beaucoup de chrétiens.

Novembre 1942: les évêques dépassés par les événements

En quelques semaines de novembre 1942, le gouvernement de Vichy voit la zone «libre» occupée et perd son empire, son armée et sa flotte. Comme l'a prévu le Père Fessard, qui a été consulté par le cardinal Suhard, archevêque de Paris, le prince est devenu esclave et il n'a plus les moyens de réaliser le bien commun dans un état qui aurait au moins conservé les apparences de l'indépendance. Or, l'épiscopat demeure fidèle à la personne du Maréchal et lui maintient sa confiance: le cardinal Liénart, «type exemplaire du grand prélat vichyssois» (André Latreille), se rappelle

qu'il a été décoré par le général Pétain en 1917; le cardinal Suhard a été fasciné par le maréchal Pétain lors de ses deux entrevues avec lui, en octobre 1941 et en octobre 1942; le cardinal Gerlier, plus subtil, reste attaché à Pétain, mais ne se rend plus à Vichy que ses amis ont quitté, après l'automne 1942; il prend en compte les efforts du général Giraud pour faire rentrer dans la guerre contre les Allemands une armée française en Tunisie, puis en Italie. Beaucoup d'évêques inquiets ne regardent pas plus loin que la France métropolitaine et renouvellent à leur fidèles des consignes d'obéissance au pouvoir établi. Chez ces hommes, qui restent en très grande majorité des patriotes, l'insuffisance de l'information sur une Résistance où militent beaucoup de chrétiens, et la médiocrité de l'analyse politique étonnent les historiens: au mieux, un évêque sur trois semble avoir été quelque peu informé et lucide.

Les évêques et le Service du travail obligatoire

L'option politique de la majorité de l'épiscopat est mise à l'épreuve para le Service du travail obligatoire (S.T.O.) qui réquisitionne les jeunes français pour aller travailler sur le territoire de l'ennemi et les mettre au service de son effort de guerre. La loi du 16 février 1943 atteint les jeunes nés en 1920, 1921 et 1922. Tandis que Radio Vatican, dès le 19 février, condamne «le travail forcé..., les déportations collectives ou individuelles, l'exportation des peuples», et que les mouvements de jeunesse catholique se divisent sur la conduite à adopter, les évêques sont tentés d'obéir au pouvoir établi et d'encourager les jeunes à partir en Allemagne. Le cardinal Liénart, président de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, penche dans ce sens, le 15 mars, lors d'une première allocution à des jeunes qui est exploitée par la propagande allemande; mais sous l'influence de trois dirigeants lillois de la Jeunesse ouvrière chrétienne, Roger Bailleul, Georges Sueur et Eugène Descamps, il précise sa pensée le 21 mars dans une seconde allocution largement diffusée par les radios des pays alliés contre l'Allemagne: «Je ne dis pas que ce soit un devoir de conscience d'accepter le service obligatoire du travail. Non, car il s'agit d'exigences qui dépassent la limite de nos justes obligations. On peut donc s'y dérober sans péché. Je n'ai pas davantage à conseiller le départ. Nous sommes sous la contrainte». La lettre des cardinaux et archevêques du 9 mai reprend la formule du cardinal Liénart: «il n'y a pas d'obligation de conscience».

Dans la pratique, beaucoup d'évêques conseillent aux jeunes de partir en Allemagne par obéissance au gouvernement et par solidarité avec leurs camarades, et les propos de certains d'entre eux sont sévèrement jugés par les résistants. D'autres restent silencieux ou fort discrets. Quelques-uns protestent vivement: parmi eux, Mgr Dubourg, archevêque de Besançon, évoque une «véritable déportation», Mgr Van Steenberghe, évêque de Bayonne, fait allusion à la captivité de Babylone et Mgr Théas, évêque de Montauban, parle de «déportation de centaines de milliers de travailleurs», en juin 1943, et déclare, en octobre 1943, à des jeunes réfractaires au S.T.O. que «l'engagement dans la Résistance est peut-être une exigence de la Foi» et que «la lutte contre le nazisme est un devoir impératif».

Les évêques face à la Résistance et aux maquis

Le refus du S.T.O. par une partie de la jeunesse pose le problème de l'attitude à tenir vis-à-vis de la Résistance et des maquis qui se forment dès 1943 dans les montagnes. Les réfractaires au S.T.O. sont nombreux en Isère (72%), en Savoie, en Bugey, en Franche-Comté, dans le Massif Central et en Bretagne. Les jeunes catholiques des maquis demandent des aumôniers comme le fait la police politique de Vichy, la milice, qui les combat par les armes. Hantés par le spectre de la guerre civile et de la menace communiste, les évêques croient tenir la balance égale en refusant d'en accorder aux uns et aux autres. L'Assemblée des cardinaux et archevêques d'octobre 1943 critique «les théologiens sans responsabilité ni mandat» et plusieurs évêques s'en prennent aux «théologiens anonymes» et aux diffuseurs de tracts clandestins qui soutiennent la Résistance. Cependant, les comportements diffèrent selon les hommes et les régions. Tandis que les évêques du Massif Central et des Alpes manifestent les plus souvent leur hostilité aux résistants, ceux de la région de Toulouse, Saliège, Théas et Bruno de Solages, les encouragent, et ceux du Jura, Dubourg, de Besançon, et Maisonobe, de Belley, accordent des aumôniers aux maquisards. Le vicaire général d'Autun, Guimet, est résistant, et celui d'Aire et Dax, Bordes, résistant, est arrêté et meurt en déportation. La question des aumôniers du maquis est enfin réglée favorablement sur une intervention de Rome, sollicitée par le cardinal Tisserant, en juin 1944, deux mois avant la Libération.

Certes, au cours de ces années tragiques, les évêques sont intervenus avec persévérance et parfois avec efficacité pour tenter de sauver des condamnés à mort ou pour protéger des persécutés; les cardinaux Suhard et Gerlier se sont montrés particulièrement actifs dans ce sauvetage des individus et dans les démarches humanitaires. Mais, pour la plupart, les évêques n'ont pas compris à quel point le gouvernement de Pétain et de Laval se disqualifiait devant l'opinion en accordant des pouvoirs de plus en plus étendus à sa nouvelle police politique, la milice, qui était en fait fortement influencée, sinon dominée, par la politique allemande, la Gestapo.

Un épiscopat divisé, mais resté majoritairement très pétainiste

La minorité de l'épiscopat, qui est mieux informée de l'évolution de l'opinion populaire, se manifeste lors de la réunion de l'Assemblée des cardinaux et archevêques des 16 et 17 février 1944 où la question de la réquisition de la main d'oeuvre féminine par les Allemands est posée. Le cardinal Gerlier, appuyé par l'archevêque d'Albi, Moussaron, l'archevêque de Rouen, Petit de Julleville, et l'évêque de Montauban, Théas, qui représente l'archevêque de Toulouse, demande une condamnation énergique de la réquisition de la main-d'oeuvre et plus particulièrement de la main-d'oeuvre féminine. Les cardinaux Liénart, évêque de Lille et président de l'Assemblée, Suhard, archevêque de Paris, et Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, imposent une politique de «froide et sage prudence» qui ménage le gouvernement de Vichy et ne provoque pas les Allemands. Après cette réunion, Mgr Saliège exprime son mécontentement dans une lettre au cardinal Liénart qui répond par une fin de non-recevoir.

Trois semaines après l'entrée des troupes françaises à Rome et le débarquement anglo-américain en Normandie, les réactions à l'exécution par la Résistance de Philippe Henriot, l'un des chefs de la milice, ministre de l'Information de Vichy devenu un habile propagandiste au service de l'Allemagne, représente un test de la fidélité pétainiste des évêques français. Ceux-ci sont présents aux obsèques nationales à Notre-Dame de Paris et aux services que la milice fait célébrer en province: le cardinal Suhard entouré de Mgr Beaussart et de Mgr Chappoulie à Paris, le cardinal Gerlier à Lyon, Mgr Petit de Julleville à Rouen, Mgr Feltin à Bordeaux, Mgr Delay à Marseille. Si ces deux derniers prononcent une allocution, les autres restent silencieux et Mgr Gerlier se contente d'assister à une partie du ser-

vice. Cependant ce concours d'évêques auprès de la dépouille d'un «malfaitteur qui a distillé la haine et la mensonge» (de Gaulle) attriste et mécontente les résistants chrétiens que les miliciens combattent, torturent et assassinent.

Trois évêques emprisonnés, trois évêques déportés

Les derniers mois de la guerre donnent lieu à un certain nombre d'exactions commises par l'armée allemande et notamment par les S.S. qui se trouvent harcelés par les résistants. Le 9 juin 1944, les occupants arrêtent Mgr Théas, évêque de Montauban, qui a stigmatisé le massacre de Montpezat, et Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, résistant; le premier est interné à Compiègne, le second au camp de concentration de Neuengamme. Les Allemands renoncent à arrêter Mgr Saliège à cause de ses infirmités, mais ils déportent à Dachau le très pétaïnite évêque de Clermont-Ferrand, Mgr Piguet, qui a pris la défense d'un de ses prêtres, impliqué dans la Résistance. Un autre prélat très vichyssois, Mgr Rodié, évêque d'Agen, est interné quelques semaines; Mgr Moussaron, archevêque d'Albi, qui rejette une injonction de la Gestapo mettant en cause la Résistance, subit huit jours de prison; Mgr Rastouil, évêque de Limoges, est retenu quelques jours par la milice pour avoir refusé d'assister à une cérémonie funèbre en hommage à Philippe Henriot.

Cette persécution, qui frappe quelques prélats, témoigne certes de leur patriotisme, de leur sens de la dignité de leurs fonctions et, pour deux ou trois d'entre eux, de leur complicité avec la Résistance, mais elle ne peut faire illusion aux résistants chrétiens qui ont été incompris, négligés ou rejetés par la très grande majorité des évêques. Or, la participation des chrétiens à la Résistance a été sousestimée par les contemporains, avant la Libération, et plus tard par les historiens. En effet, le 26 août 1944, à côté des communistes et des patriotes de toute croyance, trois laïcs chrétiens sont tout particulièrement à l'honneur: parmi les hommes qui descendent les Champs-Élysées pour célébrer la Libération de Paris, une foule en liesse applaudit Charles de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, Philippe Leclerc de Hauteclocque, dont le 2^e Division Blindée vient de libérer la capitale, et Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance.

L'épuration limitée de l'épiscopat

Ces hommes rejoignent alors la cathédrale Notre-Dame pour assister à un Magnificat d'action de grâces. Cependant, l'archevêque de Paris, le cardinal Suhard, est tenu à l'écart de sa cathédrale de jour-là, car les résistants lui reprochent d'avoir assisté, moins de deux mois auparavant, aux obsèques de Philippe Henriot. Dans *Le Figaro* du 1^{er} novembre, François Mauriac évoque le malaise des chrétiens résistants en précisant que, dans un certain nombre de diocèses, les catholiques sont «condamnés à suivre des guides vénérables certes, mais dont on peut dire que, si on leur ouvrait le cœur, on y trouverait le nom de Vichy». Peu après, le cardinal de Curie Tisserant, gaulliste, de passage à Paris, commente sans aménité l'oeuvre de ses confrères: «la déformation des consciences est un immense malheur».

Cependant la vague d'anticléricalisme redoutée par certains ne se produit pas, parce que la place tenue par les chrétiens dans la Résistance est tellement importante qu'elle la prive de fondement. André Mandouze exprime cette réalité à sa façon dans une lettre à Mgr Delay, évêque de Marseille, le 6 juin 1945: «Monseigneur, si un certain nombre de vos fils prêtres et laïcs n'avaient pas eu le courage de vous désobéir pendant quatre ans pour obéir à leur conscience, ni vous, ni la plupart de vos confrères n'occuperaient actuellement leur palais épiscopaux». Mandouze se garde de mettre en cause tous les évêques, car Mgr Saliège et Mgr Théas ont une autorité spirituelle accrue du fait de leur lucidité et de leur courage, et Mgr Rémond, évêque de Nice, patriote intransigeant, qui a protégé et sauvé de nombreux juifs, est acclamé par la foule lors de la Libération.

Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, mécontent du comportement d'un grand nombre d'évêques, aurait souhaité une épuration sérieuse de l'épiscopat. Après des négociations avec Rome auxquelles participe le nouveau nonce Roncalli, le futur Jean XXIII, on ne retient que quatre prélats rejetés par leur peuple, stigmatisés par «l'odium plebis», c'est-à-dire des hommes qui se sont très engagés dans la collaboration ou dans l'opposition à la Résistance: Mgr Dubois de la Villerabel, archevêque d'Aix; Mgr Auvity, évêque de Mende; Mgr Dutoit, évêque d'Arras; et Mgr Beaussart, évêque auxiliaire de Paris; tous quatre démissionnent et sont remplacés.

En revanche, trois prélats français qui se sont distingués par leur patriotisme à divers moments de la guerre sont promus cardinaux par Pie XII en novembre 1945: Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, considéré comme

«le symbole et le chef de la Résistance chrétienne» (G. Bidault); Mgr Roques, archevêque de Rennes; et Mgr Petit de Julleville, archevêque de Rouen.

Les changements trop limités dans l'épiscopat laisseront des traces dans les esprits d'autant plus que les résistants n'ont pu admettre l'incompréhension dont ils ont été l'objet de la part de ceux qui auraient du être leurs guides spirituels, notamment dans les années 1942-1944. Par rapport aux autres nations placées sous le joug des nazis, l'existence du gouvernement de Vichy, favorable à l'Eglise, a créé une ambigüité. Les évêques belges, hollandais, allemands, parviennent à afficher leur hostilité au nazisme plus durement que les français. Les évêques italiens, dans un pays ravagé par la guerre en 1943-45, sont de vrais défenseurs des cités. Les évêques français, dans leur grande majorité, n'ont pas compris qu'à partir de novembre 1942, leur prince était esclave, et que la faible vieillard qui se trouvait à la tête de l'État était amené à couvrir de son autorité des décisions iniques et contraires au bien commun de la patrie.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Plusieurs publications récentes contribuent à éclairer le sujet traité ici:

Etudes d'ensemble

CHOLVY, G. et HILAIRE, M., *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Tome III, chapitre 2, Toulouse, Privat, 1988.

BADARIDA, Renée, *La hiérarchie catholique*, dans J.-P. Azema et Fr. Bedarida, *Vichy et les Français*, Fayard, 1992, pp. 444-459.

RÉMOND, René, L'Eglise de France dans les années de l'occupation, *Les Études*, 1992, pp. 205-213.

DE MONTCLOS, X., LUIRARD, M., DELPECH, F., BOLLE, P., *Églises et chrétiens dans la deuxième guerre mondiale*, P.U.L., Lyon, 1981.

Sur le cardinal Gerlier

LAUDOUS, R. et BERTHOD, B., *Pierre-Marie Gerlier (1880-1965), archevêque de Lyon*, Editions lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 1987.

RÉMOND, R., (sous la direction de), *Paul Touvier et l'Église*, Paris, Fayard, 1992.

Sur le cardinal Suhard

VINATIER, Jean, *le cardinal Suhard*, Le Centurion, 1983.

Sur le cardinal Liénart et les évêques du Nord

Églises et chrétiens pendant la seconde guerre mondiale dans la région Nord-Pas-de-Calais, *Revue du Nord*, avril-juin et juillet-septembre 1978.

Les évêques français pendant la seconde guerre mondiale

Sur Mgr Saliège

CLÉMENT, Jean-Louis, *Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, 1929-1956*, Paris, Beauchesne, 1944, 416 p.

Sur Mgr Théas

GUINLE-LORINET, Sylvaine, *Pierre-Marie Théas, un évêque à la rencontre du XX^e siècle*, Association Guillaume Mauran, Archives départementales des Hautes Pyrénées (5 rue des Ursulines, 65013 Tarbes), Tarbes 1993, 540 p.

Sur Mgr Rémond

SCHOR, Ralph, *Un évêque dans le siècle, Mgr Paul Rémond (1873-1963)*, Nice, Éditions Serre, 1984.

Sur l'opinion pendant la seconde guerre mondiale

LABORIE, Pierre, *L'opinion française sur Vichy*, Paris, Seuil, 1990, 410 p.

Pour une comparaison avec l'Italie

DURAND, J.-Dominique, *L'Église catholique dans la crise de l'Italie (1943-1948)*, Rome, École Française de Rome, 1991, 880 p.

Blague publiée dans «Je suis partout». 2 octobre 1942



Yves-Marie Hilaire

Lettre de S.E. Monseigneur l'archevêque de Toulouse sur la personne humaine

Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t'il plus?

Pourquoi sommes-nous des vaincus?

Seigneur, ayez pitié de nous.

Notre-Dame, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes émouvantes ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces erreurs.

Recevez, mes chers Frères, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Jules-Géraud SALIEGE

Archevêque de Toulouse

23 août 1942

Lire, Dimanche prochain, sans commentaire.

Yves-Marie Hilaire

Sciences Humaines

U. F. R. des Sciences Historiques

Université Charles de Gaulle-Lille III

F-59653 Villeneuve d'Ascq Cédex